

DEL-2020-144

L'An deux mille vingt, le dix-huit novembre, à 15 heures, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 12/11/2020, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE sous la présidence de Monsieur Jean-Paul AMOUDRY.

Etaient présents :

Mmes PARIS, TARAGON.

MM AEBISCHER, AMOUDRY, BAUD-GRASSET, BOUVARD, CHASSAGNE, DEAGE, DESCHAMPS, FRANCOIS, GENOUD, HACQUIN, JACQUES, PEUGNIEZ, RATSIMBA, STEYER.

En visioconférence :

Mme BOUCHET.

MM. COUTIER, GILLET, GYSELINCK.

Etaient absents ou excusés :

Mmes DALL'AGLIO, DETURCHE, MERMIER.

MM. BOISIER, MATHIAN, OBERLI.

Assistaient également à la réunion :

Mme OLLIVIER, Payeure départementale.

Mmes ASSIER, GIZARD, KHAY, PERRILLAT, RENOIR (en visio),

MM. CHALLEAT, GAL (en visio), LACHAT, LOUVEAU, RACAT, SCOTTON, SOULAS, VIVIAN : du SYANE

Membres en exercice : 26

Présents : 20

Représenté par mandat : 0

Objet : COMMUNE DE MORZINE - MAS METHOUD TR2-3 - AVENANT N°1 AU MARCHE DE TRAVAUX ME 19.116 AVEC L'ENTREPRISE DAZZA

Exposé du Président,

Par marché n° ME 19.116 en date du 12 juillet 2019, le SYANE a confié à l'entreprise DAZZA, la réalisation de travaux d'enfouissement de réseaux de distribution publique d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications, au niveau du secteur Mas Methoud, sous la maîtrise d'œuvre du cabinet PROFILS ETUDES.

Le délai d'exécution contractuel du marché est 150 jours.

Compte-tenu de divers aléas, il apparaît que le délai d'exécution du marché doit être prolongé de 90 jours.

Le présent avenant a pour objet cette prolongation, ce qui portera le délai d'exécution à 240 jours.

Les membres du Bureau sont invités :

1. à approuver l'avenant proposé,
2. à autoriser le Président à le signer.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

J.P. AMOUDRY.

